



Restitution des manuels scolaires

publié le 19/06/2015

Le ramassage des manuels scolaires se fera le lundi 22 et le mardi 23 juin 2015. Le planning de restitution sera diffusé à chaque classe par les professeurs principaux et affiché en Vie scolaire.

Ce sera également l'occasion de restituer les livres empruntés au CDI et qui n'auraient pas encore été rendus.

Les élèves de 3^e qui le souhaitent peuvent conserver les manuels d'histoire-géographie, de français et de mathématiques et les redonner après les épreuves du brevet.

Attention ! Les manuels d'anglais et d'espagnol qui contiennent des CD audio doivent être redonnés complets !!

Tout manuel non rendu sera facturé à la famille. Les élèves de 3^eme qui ne rendraient pas leurs manuels se verraient refusé le certificat de fin de scolarité (exeat) qui peut être demandé à l'inscription pour l'année prochaine.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.